



REGLEMENT OPEN REGIONAUX DE BRAS DE FER SPORTIF

Saison **2020/2021**

Préambule :

Le lieu et la date des « Open régionaux » doivent être validé par la Commission Sportive National du Bras de Fer Sportif (CSNBFS) et le Vice-Président FFForce en charge du Bras de fer Sportif.

En accord également avec le club ou les clubs organisateur et la Ligue Régional FFForce dans laquelle se déroule l'open.

Article 1) Condition d'accès :

Compétitions ouvertes à tous, aux Français et aux étrangers.

Les athlètes Français et étrangers en France doivent être titulaires d'une licence FFForce.

Pour les athlètes Français et étranger, non licencié, ils devront s'acquitter d'une TPU (titre de participation unique) en plus des frais d'inscriptions et être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition.

Les frais d'inscriptions sont variables selon le statut de l'athlète :
Licencié ou non.

Les athlètes figurant sur le listing de sanction de la WAF ne seront pas autorisés à participer.

Le nombre et les dates des Open régionaux seront adaptés d'une année sur l'autre.

Sur décision de la Commission Sportive National du Bras de Fer Sportif (CSNBFS).

Les athlètes doivent être en mesure de prouver leur identité et pour les athlètes licenciés d'avoir en plus leur numéro de licences.

Article 2) Les Catégories :

Les catégories sont les suivantes :

Junior Homme -18 ans : Open

Débutant Homme : -85kg / +85kg (ou open)

Senior Homme : -70kg / -85kg / -100kg / +100kg / (Open)

Senior Femme : Open

Senior handisports Homme : Open

Master Homme +40ans : Open

Les conditions sont un nombre d'athlètes suffisant dans chaque catégorie.

Le nombre d'athlète minimum est fixé à 6 en senior Homme et à 3 pour le reste des catégories.

Si les conditions ne sont pas remplies alors l'organisation changera ou annulera une ou plusieurs catégories.

Condition d'accès à l'open classe senior Homme :

Les 3 premières places de chaque catégorie senior peuvent participer à l'open classe.

Si un des athlètes se désiste alors sera sélectionné l'athlète en 4^{ém} place et ainsi de suite.

Les Senior Handisport peuvent participer aux catégories senior valide à condition de pouvoir tirer sur une table pour valide.

Les débutants également peuvent participer aux catégories seniors.

Statut Débutant :

Et considéré comme débutant tout athlète n'ayant jamais participé à une compétition de bras de fer sportif.

Article 3) Modalités du tournoi :

La pesée et l'enregistrement des athlètes peuvent se faire la veille et le jour même de la compétition. Une tolérance de 500g sera permise.

Tournoi à double élimination selon le modèle de la WAF.

Les tableaux seront faits en prenant l'ordre d'enregistrement des athlètes.

Le logiciel utilisé sera celui mis à disposition par la FFForce.

Tenu de sport obligatoire pour les athlètes.

Article 4) Arbitrage :

Les règles d'arbitrage sont celles de la WAF.

Les normes des équipements, les règles techniques et le protocole du tournoi sont ceux utilisés par la WAF.

La sélection des arbitres, sera le rôle de l'organisation en liaison avec le CSNBFS.

Au moins un arbitre présent devra avoir effectué un séminaire de formation et quand cela sera mis en place, devra avoir obtenu le brevet fédéral d'Arbitre.

L'arbitrage sera adapté pour les catégories débutant, afin de prévenir les blessures.

Pour les débutants avant le début de la compétition les arbitres devront faire un rappel des règles et des positions dangereuses à éviter. Un combat pourra être stoppé à tout moment si les arbitres jugent la position dangereuse ou inadaptée.

Article 5) Sécurité / hygiène :

L'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des participants.

Au moins un des arbitres présents doit avoir un diplôme fédéral.

Assurance événement sportif.

Trousse de premier secours : bandage / glace / pansements / écharpe de maintien / antiseptique

Si possible la présence sur place des pompiers ou d'autres organismes pour les actes de premiers secours et la prise en charges si blessure grave.

Respecter le protocole Sanitaire de la Fédération et du Ministère. (FFForce.fr)

Article 6) Logistique :

L'organisation doit prévoir :

1) Tables homologués pour la compétition et au moins une table d'échauffement.

NB : si catégorie handisport prévoir une table adaptée.

2) Plateforme officiel de stabilisation pour les tables.
(à défaut Réhausseur / Step)

4) Si compétition sur plusieurs tables en simultané alors numéroter sur les tables.

5) Podium / Balance

6) Maillot pour les arbitres / Straps / Magnésie

7) Fond de scène et/ou banderoles et/ou rollup FFForce et du club organisateur

8) Réaliser une affiche / promouvoir au niveau local et national

9) Médailles / Diplômes sur papier 130gr modèle disponible par mail
(Prévoir 66 médailles et Diplomes)

11) Fiche inscriptions Français / étranger / fiche TPU à télécharger sur le site FFForce

12) Ordinateur / Logiciel tournoi FFForce / Accès au fichier national pour vérifier les licences

13) Sono / Lumière / Micro / Playlist

14) Caisse avec monnaies pour les frais d'inscriptions

15) Buvette et petite restauration

Article 7) Frais d'inscriptions :

Athlète licencié FFForce : 15 euro

Athlète non licencié : 45 euro (dont TPU)

Les Frais d'inscription sont encaissés dans leur totalité par les organisateurs :
Le club (ou les clubs) et/ou la Ligue Régional.

Si plusieurs organisateurs les recettes seront répartis au prorata des frais engagés dans l'organisation.

Le montant des TPU sera ensuite prélevé sur le compte du club organisateur par la Fédération.